



Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du vendredi 08 février 2019

Délibération N° CS_2019_02_3

Objet : **Marché E-Démocratie**

Date de convocation : **lundi 28 janvier 2019**

Date d'affichage du compte-rendu complet : **mardi 12 février 2019**

Président(e) de séance : Mme GICQUEL Danielle

Etaient présents (Titulaire(s) ou Suppléant(e)s) :

Mme GICQUEL Danielle, M. MENZIKIAN Armand, M. COMBAZ Raymond, M. MILLET Pierre-Alain, M. ODO Xavier, M. RIAS Bernard, Mme MICHAUD Maryse, M. CHIPIER Bernard, M. VIOLLET Alain, M. BOUCHACOURT Jean-Luc, M. BIDON Yann

Etaient absents ou excusés et ayant donné pouvoir (Titulaires ou Suppléants) :

Mme CHARNAY Christiane (donnant pouvoir à M. COMBAZ Raymond), M. MOUNIER Jean-Marc (donnant pouvoir à M. BOUCHACOURT Jean-Luc), M. ABRAS Gilbert (donnant pouvoir à M. CHIPIER Bernard), Mme DOTTO Corinne (donnant pouvoir à Mme MICHAUD Maryse), M. MAILLET Eric (donnant pouvoir à M. VIOLLET Alain)

Le S.I.T.I.V. a organisé en 2018 un séminaire à destination des Villes pour leur permettre de mieux appréhender les concepts de E-Démocratie et de découvrir les produits du marché.

A l'issue de ce séminaire, la ville de Vaulx-en-Velin a souhaité la mise en œuvre d'une plateforme pour permettre de nouveaux usages de démocratie locale, et ce dès le début de l'année 2019.

Le S.I.T.I.V. a proposé de prendre en charge l'établissement d'un marché pour l'exploitation d'une plateforme E-démocratie. Ce marché permettra à la ville de Vaulx d'exploiter sa propre plateforme, mais également aux autres villes membres du S.I.T.I.V. de bénéficier d'un bordereau de prix attractif.

La plateforme cible mettra à disposition les modules suivants :

- Consultations ;
- Questionnaires ;
- Votations ;
- Appel à projets ;
- Boîte à idée ;
- Pétition ;
- Questions / réponses ;
- Budget participatif.

Le S.I.T.I.V. propose le lancement d'un M.A.P.A. de 12 mois, reconductible 3 fois, pour un montant maximum de 80 000 € H.T..

Les dépenses liées à ce marché seront imputées aux parts personnalisées des villes utilisatrices de la solution.

Le Comité Syndical, après en avoir discuté et délibéré, DÉCIDE

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 16 voix pour,

- d'autoriser Madame la Présidente à lancer une procédure d'achat public (M.A.P.A.) pour l'acquisition - durée 1 an renouvelable 3 fois au montant maximum sur la durée du marché de 80 000 euros H.T. - d'une solution E-Démocratie.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

**Pour expédition certifiée conforme,
La Présidente, Madame GICQUEL**